



Association Numismatique de la Région de Cluses

Société Numismatique constituée en 1975 – Loi 1901

Bulletin n° 57 - 21 mars 2014

Thyez 9 février

Notre 33^{ème} bourse aux monnaies, billets et autres collections



Comme chaque année, une foule nombreuse s'est pressée toute la journée autour des stands des divers exposants...



A midi, une excellente choucroute était proposée aux exposants et aux visiteurs...

Rendez-vous est donné à tous les collectionneurs le **8 février 2015** pour la 34^{ème} édition de notre salon.



- Monnayage Gaulois -

Les disques monétaires gaulois du Massif des Bauges - Savoie

(suite des numéros 54 à 56)

6. Discussion sur l'usage des disques

Les disques minces sont en métal mou, tout à fait impropres à la frappe à froid, à la différence de coins en bronze ou en fer (10). Les disques **D1** à **D9** se rapportant à la série allobroge « au cheval galopant » sont en étain presque pur ou en alliage étain-plomb où l'étain est dominant, à l'exception de **D4** et **D9**.



Les disques D1 à D9



D10

D11

D12 à D15



D16

Le disque **D10** « au cavalier » est en étain dans la proportion de 91,8%. Le disque **D11** « au griffon » est un alliage plomb-étain où le plomb domine, ainsi que pour les disques **D12** à **D15** portant les empreintes de quinaire de la zone du denier. Le seul disque en relief **D16** est fait du même alliage où le plomb domine.

Puisque les empreintes en creux ne peuvent être directement utilisées pour la production des monnaies, il faut se demander à quoi elles pouvaient servir.

Une première question

Une première question se pose : comment les empreintes ont-elles été obtenues ? La première idée qui vient à l'esprit est qu'elles ont pu être incisées sur les disques par le graveur. Pourtant l'observation minutieuse des images en creux révèle l'absence quasi-totale de micro-défauts tels que repentir, hachures ou rayures insolites, aspérités sur les parties lisses, traces laissées par la pointe burinante. Les compositions, telles qu'elles apparaissent sur les disques les mieux conservés, sont nettes, lisses et offrent un poli des arrondis et des reliefs qu'il est difficile d'obtenir sur une gravure en creux.

On pourrait penser que l'image résulterait de la frappe d'une monnaie sur le métal mou (**11**) : une telle hypothèse est exclue, en raison même de la netteté des empreintes et surtout de l'existence des grènetis complets. Il faut souligner en effet que la présence d'un grènetis ininterrompu est absolument exceptionnelle sur une monnaie gauloise (**12**). A notre sens, les empreintes ont été réalisées à l'aide d'un poinçon monétaire (**13**), qui se trouvait en tête de la chaîne opératoire aboutissant à la production des monnaies, et dont la fabrication initiale devait être très soignée. En revanche, le cercle intérieur lui-même semble bien présenter les caractéristiques d'une incision, plus ou moins malhabile dans le métal mou.

La fonction des disques

Avec prudence, F. Planet notait que les disques représentaient une étape dans la fabrication des coins monétaires, mais ne proposait aucune explication définitive sur l'usage précis des ces objets.

En revanche, l'expert G. Aubin avançait une interprétation. Sans s'attarder sur l'hypothèse d'exercices pratiqués par des

apprentis graveurs ou de simples ébauches qui ne seraient pas en harmonie avec la parfaite maîtrise des gravures, G. Aubin s'oriente vers une fonction de « modèle » ou de « patron », permettant de recopier facilement sur les coins les images déjà inscrites en creux. De la sorte, un maîtregraveur aurait fourni à un tâcheron un « brouillon » à regraver sur le coin définitif. Une telle vision se heurte tout de même à de sérieuses objections. D'abord le nombre des disques homotypiques : pour le seul droit de la série « au cheval galopant », l'on dispose en fin de compte de cinq empreintes d'une très grande qualité. Pour un même type monétaire, cela fait beaucoup de « modèles » pour le ou les « tâcherons » chargés de réaliser les coins. Ensuite, et là encore, l'on ressent une gêne en observant l'extrême précision et le fini des gravures, en particulier des grènetis, la présence sur tous les disques – droites et revers – d'un cercle intérieur et le « poli » des images en creux, pour admettre avec G. Aubin qu'il s'agisse de simple « brouillons ». Enfin, s'il est plus facile, pour graver un coin, de copier une image en creux plutôt qu'en relief, il est évident que l'empreinte, dans l'argile crue d'un poinçon ou d'une monnaie en bon état – sauf à compléter le grènetis – aurait fait l'affaire sans avoir recours à de tels disques métalliques.

Bref, ne concéder à ces disques monétaires qu'un rôle purement passif dans la fabrication des monnaies ne nous semble pas constituer une hypothèse satisfaisante, ou du moins la seule hypothèse admissible.

Proposition de chaîne technique

A ce stade de la réflexion, il convient en effet de s'interroger sur un rôle actif que les disques gravés pourraient avoir joué dans la confection des coins monétaires. Considérons, à l'entrée de la chaîne opératoire, le poinçon dans son intégrité, c'est-à-dire avant d'avoir éventuellement servi à frapper des coins à froid. Il va d'emblée permettre d'obtenir sur un disque mince en métal mou l'empreinte première, la meilleure (*fig. 1*).

Fig. 1 à 6 : dessins de J.L. BRUNAUX

Fig.1

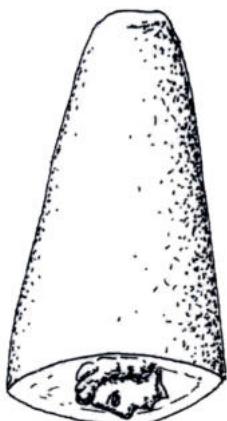
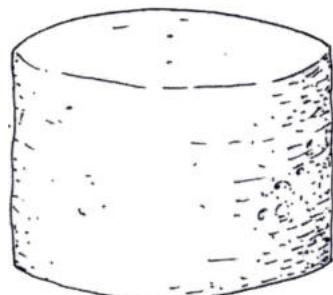
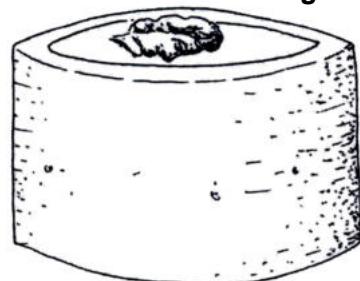
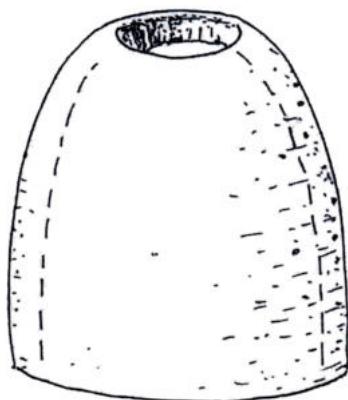


Fig.2



L'artisan métallurgiste gaulois, à l'aide du disque, pouvait alors obtenir un coin en relevant l'empreinte en positif par l'intermédiaire d'un cylindre de fine pâte d'argile (fig.2) (14), dont le diamètre était comparable à celui du « cercle intérieur » rencontré sur tous les disques inventoriés. Sachant que le moule du coin ne pouvait être qu'un tronc de cône creux, ouvert au sommet (fig.3) pour permettre la coulée du bronze (fig.4-5), il suffisait d'ajuster sur le fond du moule cette empreinte en relief, pour disposer d'un coin complet doté de l'image en creux (fig.5) ; après ébarbage et écrouissage du coin, le graveur pouvait alors le retoucher – aviver – l'empreinte, en la regravant partiellement si il en était besoin.

Fig.3



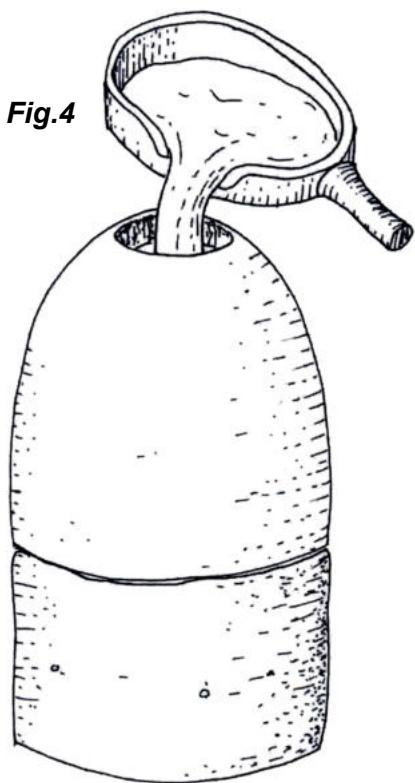


Fig.4

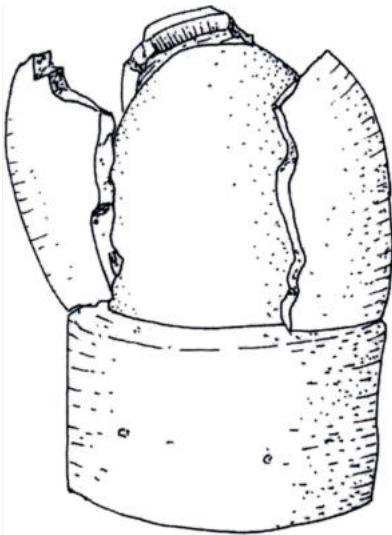
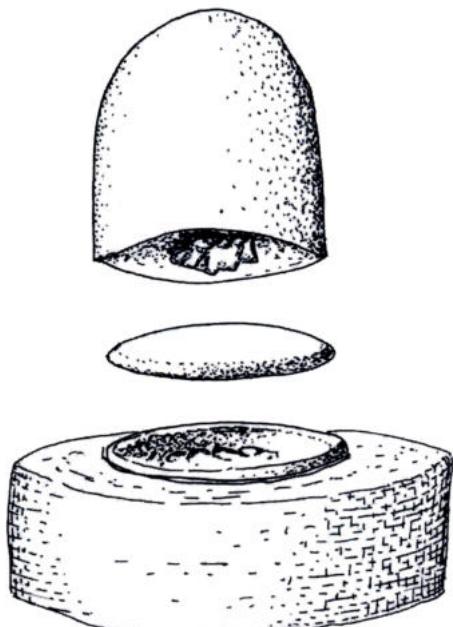


Fig.5

Le coin était prêt à l'usage, dans des conditions que l'on sait (fig.6). Bien sûr, le moule était perdu, mais le disque monétaire, toujours intact, pouvait resservir au gré des monnayeurs. Un tel procédé, qui s'ajoutait sans doute à la frappe à froid du coin à l'aide du poinçon, permettait de multiplier les coins monétaires sans avoir, pour chacun d'eux, à graver l'image *ex nihilo*. Rappelons que les maîtres graveurs compétents et disponibles devaient être fort peu nombreux, notamment en cas d'une pluralité d'ateliers. Même pour des gens habiles, la gravure classique d'un seul coin était sûrement difficile et requérait en tous cas des heures et peut-être des jours de labeur. Bref, le couple poinçon/disque pouvait permettre d'améliorer la décentralisation des frappes monétaires et de faciliter sur place le fonctionnement des centres émetteurs.



Fig.6



Certes, il ne s'agit là que d'une hypothèse dont la vérification — sauf miracle archéologique — sera malaisée : mais le processus décrit est, à notre sens, celui qui peut le mieux rendre compte de l'utilité de nos usages monétaires, considérés sous tous leurs aspects.

*Louis-Pol DELESTRÉE
& Jean-Luc BUATHIER
(à suivre...)*

(10) — Sur les coins de droit et de revers en fer, voir la très importante trouvaille publiée par B. ZIEGAUS, « Ein neuer keltischer Münzstempelfund aus...Schwaben » *International numismatic Newsletter*, 39, 2002

(11) — Certains poinçons dont l'image est en partie hors flan, pourraient avoir été obtenus à partir d'une monnaie en circulation, cf L.-P. DELESTRÉE, « A propos d'un nouveau poinçon monétaire gaulois lié à la série KAΛΕΤΕΔΟΥ », *Cahier de numismatique*, décembre 2000, p. 11-12 (cf.p.13).

(12) — Nous avons eu l'occasion d'examiner les droits d'une centaine de drachmes appartenant au groupe B de la série allobroge « au cheval galopant » : pas une seule pièce n'offrait un grènetis complet..

(13) — F. PLANET, conservateur du médaillier du musée des Beaux-Arts de Lyon, avait indiqué, dans sa brève consultation de 1999-2000, que les « motifs avaient été poinçonnés plutôt que gravés ».

(14) — L'on connaît la perfection de certains potins, dont les images ont été imprimées dans l'argile des moules bivalves, bien entendu hors incidence de moulages ou de surmoulages à partir de monnaies ayant circulé. Certaines monnaies coulées, en bon état, offrent parfois une telle netteté des reliefs qu'elles peuvent rivaliser avec des bronzes frappées.

- Les Billets de Banque -
**Maroc - Un nouveau billet
commémoratif émis en 2012**

1- Présentation de ce billet commémoratif

A l'occasion du **25ème anniversaire de Dar As-Sikkah**, Bank Al-Maghrib a mis en circulation un billet commémoratif de **25 dirhams**.



- Dar As-Sikkah a été inaugurée le **5 mars 1987** par le Roi Hassan II. C'est une Direction de Bank Al-Maghrib chargée :
- du design, de la production et de l'émission des billets de banque et des pièces de monnaies
 - du design, de la production et de la personnalisation des documents sécurisés
 - de l'entretien et du contrôle de la qualité de la monnaie fiduciaire

2- La sécurité du billet

Le billet est constitué d'une couche polymère insérée entre deux couches de papier. Le filigrane est à l'effigie du Roi Mohamed VI et une fenêtre de sécurité transparente dans le coin haut du billet comporte les Armoiries du Royaume du Maroc.



La bande de sécurité laisse apparaître par transparence le chiffre **25** en alternance avec une étoile à cinq branches. Il change de couleur passant du rose au jaune au niveau de la fenêtre de sécurité.





La couronne royale dans le coin haut du billet est aussi à couleur changeante.



En dessus de la date, le nom de la banque est gravé en minuscules caractères.



3- La numérotation des billets

Il existe 5 numéros différents pour les séries : **00, 07, 12, 33, 87.** Les numéros de série des billets ont une valeur symbolique.



Le numéro de série **00** correspond à un tirage spécial de 200 000 exemplaires à destination des collectionneurs.

Les numéros des séries **07**, **12**, **33**, **87** correspondent à un tirage de 1 000 000 de billets par série à destination de la circulation monétaire courante.

Les numéros des séries **12** et **87** ont une valeur symbolique par rapport au calendrier grégorien :

- **1987** correspond à la date de la création de Dar As-Sikkah
- **2012** correspond au 25ème anniversaire de la création de Dar As-Sikkah



Les numéros des séries **07** et **33** ont une valeur symbolique par rapport au calendrier hégirien :

- **1407** correspond à la date de la création de Dar As-Sikkah est créé
- **1433** correspond au 25ème anniversaire de la création de Dar As-Sikkah



Francis DIEUPART

- Monnaies de Savoie -

La Maison de Savoie de 980 à 1860

A la demande de quelques adhérents qui désiraient classer leurs monnaies en fonction des différents comtes et ducs de Savoie, vous trouverez ci-après la liste chronologique des **40 comtes et ducs** qui se sont succédés à la tête de la maison de Savoie jusqu'à son rattachement à la France en 1860.

J'ai ajouté en informations complémentaires les noms des ateliers monétaires lorsqu'ils étaient connus.

Les comtes de Maurienne et de Savoie

01. 980-1048 – HUMBERT I - Blanche Main

Né vers 970 / Mort en 1048 à St Jean de Maurienne.

Inhumé à la Cathédrale de St Jean de Maurienne.

Epoux d'Anchillie, fille du comte du Valais.

02. 1048-1051 – AMÉDÉE I - La Queue

Né vers 1016 / Mort en 1051 / Inhumé à St Jean de Maurienne.

Epoux d'Adèle de Bourgogne.

Humbert I



1

980-1048

Amédée I



2

1048-1051

Odon



3

1051-1060

Pierre I



4

1060-1078

Les comtes de Maurienne et de Savoie, marquis de Turin

03. 1051-1060 – OTHON

Né en 1020 / Mort en 1060 au Château d'Hermillon.

Epoux d'Adélaïde de Suse comtesse de Turin, fille d'Ulriche Mainfroid marquis de Suse.

Atelier monétaire : Aiguebelle

04. 1060-1078 – PIERRE I - le Jeune

Né le ? / Mort le 9 Aout 1078.

Inhumé dans la Cathédrale de St Jean à Turin.

Epoux d'Agnès d'Aquitaine, fille de Guillaume III comte de Poitiers.

Atelier monétaire : Suze

Les comtes de Maurienne et de Savoie, marquis en Italie

05. 1078-1080 – AMÉDÉE II

Né en 1034 à Montmélian / Mort le 26 Janvier 1080 à St Jean de Maurienne.

Inhumé à la Cathédrale de St Jean de Maurienne.

Epoux de Jeanne de Genevois, fille de Gérald comte de Genevois.

Atelier monétaire : Suze

06. 1080-1103 – HUMBERT II - le Renforcé

Né en 1070 / Mort en 1103 à Moutier

Inhumé à St Pierre à Moutier

Epoux de Gisèle de Bourgogne, fille de Guillaume I comte palatin de Bourgogne.

Atelier monétaire : Suze

Amédée II



5

1078-1080

Humbert II



6

1080-1103

Amédée III



7

1103-1148

Humbert III



8

1148-1189

07. 1103-1148 – AMÉDÉE III - le Croisé

Né en 1095 à Montmélian / Mort le 30 Mars 1148 à Nicosie, à Chypre.

Inhumé à l'abbaye de St Croix à Nicosie.

Epoux de Mathilde d'Albon, fille de Guigues III comte d'Albon.

Atelier monétaire : Suze

08. 1148-1189 – HUMBERT III - le Bienheureux

Né le 1 Aout 1136 à Aveillane / Mort le 4 Mars 1189 à St Jean de Maurienne.

Inhumé à l'abbaye de Hautecombe.

Epoux de 1- Faidine de Toulouse , fille d'Alphonse 1er comte de Toulouse

2- Germaine de Zeeringen / 3- Gertrude de Flandre / 4-

Béatrix de Vienne

Atelier monétaire : Suze

09. 1189-1233 – THOMAS I - l'Ami du Peuple (ou le Gibelin)

Né le 20 Mai 1177 à Charbonnière, près d'Aiguebelle / Mort le 1 Mars 1233 à Montcalier.

Inhumé à St Michel de la Cluse, en vallée de Suse.

Epoux de Béatrix de Genevois, fille de Guillaume comte de Genevois.

Atelier monétaire : Suze

10. 1233-1253 – AMÉDÉE IV - le Loué

Né en 1197 à Montmélian / Mort le 11 Juin 1253 à Montmélian.

Inhumé à l'abbaye de Hautecombe.

Epoux de 1- Anne de Bourgogne, fille de Guigues-André de Bourgogne dauphin du Viennois et de Béatrix de Montferrat

2- Cécile de Baux, fille de Barral de Baux vicomte de Marseille et de Béatrix d'Anduze.

Ateliers monétaires : Avigliana, Chambéry, Saint-Maurice d'Agaune, Suze.

Thomas I



9

1189-1233

Amédée IV



10

1233-1253

Boniface I



11

1253-1263

Pierre II



12

1263-1268

Les comtes de Savoie et marquis en Italie

11. 1253-1263 – BONIFACE I - le Roland

Né le 1 décembre 1244 à Chambéry / Mort le 7 Juin 1263 à Turin.

Inhumé à St Jean de Maurienne.

Ateliers monétaires : Avigliana, Chambéry, Saint-Maurice d'Agaune, Suze.

12. 1263-1268 – PIERRE II - le Petit Charlemagne

Né en 1203 à Suse / Mort le 7 Juin 1268 à Pierre Châtel.

Inhumé à St Jean de Maurienne.

Epoux d'Agnès de Faucigny, fille d'Aymon seigneur de Faucigny et de Béatrice de Bourgogne.

Ateliers monétaires : Avigliana, Chambéry, Saint-Maurice d'Agaune, Suze.

13. 1268-1285 – PHILIPPE I - le Gonfalonier de la Sainte Eglise

Né en 1207 à Aiguebelle / Mort le 17 novembre 1285 à la Rochette.

Inhumé à l'abbaye de Hautecombe.

Epoux d'Alix de Méranie comtesse de Bourgogne.

Ateliers monétaires : Avigliana, Chambéry, Saint-Maurice d'Agaune, Saint-Symphorien d'Ozon, Suze.

(à suivre) Jean-Luc BUATHIER

BOURSES ET SALONS

**9^{ème} Bourse Interclubs Multicollections
SAINT-GENIS POUILLY (01)**

Dimanche 13 avril

9h à 17 h

Salle Jean Monnet

Entrée gratuite

Organisation : Assoc. des Collectionneurs Gessiens

**40^{ème} Bourse Numismatique
ANNECY (74)**

Dimanche 27 avril

8h30 à 17h

Hôtel ATRIA-NOVOTEL - 1, place Marie Curie

Entrée gratuite

Organisation : Association Numismatique Savoyarde

**Bourse Numismatique
LYON (69)**

Dimanche 18 mai - 9h à 16h

Chapelle du Lycée Ampère - Rue de la Bourse - 69002

Entrée : 3,00 €

(gratuit sur présentation carte adhérent ANRC)

Organisation : Cercle Lyonnais de Numismatique

**29^{ème} Bourse aux Monnaies
AIX-LES-BAINS (73)**

Dimanche 22 juin

Casino Grand Cercle - 9h à 12h / 14h à 17h

Entrée gratuite

Organisation : Club Numismatique d'Aix-les-Bains



Association Numismatique de la Région de Cluses

Bulletin d'adhésion



Mme Melle Mr

Vous êtes

Nom

Numismate

Prénom

Placomusophile

Tél.

Adresse Postale

.....
CP..... Ville

Adresse e-mail

Cotisation

- Adulte - Cotisation annuelle : 16 €
 Jeune (moins de 18 ans) - Cotisation annuelle : 8 €

Règlement Date :

- chèque bancaire au nom de l'A.N.R.C.
 espèces



à retourner à
A.N.R.C.
B.P. 32

74970 MARIGNIER

: 06 85 50 58 50

Internet : <http://anrc.multicollec.net>



Revue gratuite réservée aux adhérents et publiée par l'Association Numismatique de la Région de Cluses (ANRC)
Siège: BP 32 74970 Marignier – Tél. 05 85 50 58 50 – Site internet : <http://anrc.multicollec.net>

Directeur de publication : Jean-Luc BUATHIER

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

© ANRC 2014